
Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Coudres tenue le dix (10) novembre deux mille vingt-cinq (2025), à 19 h 08, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, sous la présidence de monsieur Christyan Dufour, maire, et en présence des conseillers suivants :

- Monsieur Marc-André Cournoyer, conseiller au poste 1;
- Monsieur Bernard Boudreault, conseiller au poste 2;
- Madame Martine Harvey, conseillère au poste 3;
- Monsieur Patrice Harvey, conseiller au poste 4;
- Madame Kathleen Normand, conseillère au poste 5;
- Madame Noëlle-Ange Harvey, conseillère au poste 6;

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

Madame Pamela Harvey, directrice générale et greffière-trésorière, est la secrétaire d'assemblée.

En vertu des dispositions de l'article 161 du *Code municipal du Québec*, à moins d'indication contraire, que la loi ne l'oblige ou en cas d'égalité des votes, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter sur les résolutions adoptées lors de cette séance et qui sont constatées au présent procès-verbal.

Madame Kathleen Normand, conseillère au poste 5, se retire de toutes discussions relatives à la résolution numéro 2025-11-496.

Ouverture de la séance

Les membres du conseil municipal présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire à 19h00.

2025-11-464 Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour en rayant les points 1.18 et 1.19, en reportant le point 2.2, en ajoutant le point 3.3 concernant l'annulation de la résolution 2025-09-387 concernant l'obtention d'une subvention pour une borne de recharge électrique et de garder le varia ouvert à toute modification.

Ordre du jour

Séance ordinaire du 10 novembre 2025

1. Administration

1.1. Ouverture de la séance

1.2. Adoption de l'ordre du jour

1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025

1.4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 octobre 2025

1.5. Autorisation de paiement des comptes payés et à payer du mois d'octobre 2025

1.6. FQM Assurance – Adoption et dépôt des modifications 3, 6 et 7 de la police numéro MMQP-03-016023

- 1.7. Conseil municipal – Création de courriels pour chaque poste de conseiller
- 1.8. Conseil municipal – Inscription des élus aux formations « Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu » et « Éthique et déontologie »
- 1.9. Comité santé et sécurité – Bonification des résolutions 2023-09-249 et 2024-03-076 concernant la composition du comité
- 1.10. Demande de radiation des intérêts accumulés sur les factures impayées concernant les matricules 1147-48-6469 et 1147-58-1541
- 1.11. PG Solutions – Renouvellement des contrats pour l'année 2026
- 1.12. Mouvement Action-Chômage de Charlevoix – Adhésion annuelle
- 1.13. Chorale Les voix du large – Demande de soutien financier pour le spectacle de Noël au profit de la Paroisse de St-François d'Assise (communauté St-Louis)
- 1.14. Les plus beaux villages du Québec – Adhésion
- 1.15. Croix-Rouge canadienne – Contribution financière pour aider les victimes d'incendies résidentiels
- 1.16. Maison La Montée – Renouvellement de l'engagement de la municipalité au mouvement « *Municipalités alliées contre la violence conjugale* »
- 1.17. Défi OS Entreprendre Capitale-Nationale – Contribution financière
- ~~1.18. CHIO-FM – Renouvellement de l'adhésion annuelle~~
- ~~1.19. Regroupement pour l'Intégration Sociale de Charlevoix (RISC) – Commandite pour le tournoi de quilles annuel~~
- 1.20. Hockey mineur Charlevoix – Demande de commandite pour les Rorquals de Charlevoix M13-A2
- 1.21. CALACS de Charlevoix – Engagement symbolique contre les violences faites aux femmes
- 1.22. Postes Canada – « Ne touchez pas à mon bureau de poste, les compressions doivent cesser »
- 1.23. Coopérative de Câblodistribution de l'Île-aux-Coudres – Désignation d'un représentant pour l'Assemblée générale extraordinaire
- 1.24. Mouvement Santé mentale Québec – Appui à la campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2026-2027

2. Sécurité publique

- 2.1. Service incendie – Modification de la composition du comité de santé et sécurité au travail
- ~~2.2. Caserne incendie – Ajout d'une lumière à l'arrière de la caserne (À reporter)~~

3. Voirie et travaux publics / Transport

- 3.1. Société des traversiers du Québec – Demande à l'effet que le N.M. Radisson ne soit plus attiré à la Traverse L'Isle-aux-Coudres – Saint-Joseph-de-la-Rive
- 3.2. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Sous-volet PPA (Dossier EKA36946) – Reddition de compte
- 3.3. Borne de recharge électrique – Annulation de la résolution 2025-09-387

4. Hygiène du milieu

- 4.1. Aqueduc et égout – Mandat à MJS pour l'augmentation de la mémoire vive de l'ordinateur de l'usine de traitement de l'eau potable
- 4.2. Aqueduc et égout – Achat de pneus d'hiver pour le camion Dodge RAM 1500
- 4.3. Adoption du plan de renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées

5. Aménagement / Urbanisme et Développement / Environnement

- 5.1. Aménagement du Parc du Bout d'en Bas – Mandat à Groupe Régis Côté Inc. pour accompagnement professionnel concernant une demande de certificat

d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs

5.2. Aménagement du Parc du Bout d'en Bas – Paiement de la facture numéro REGIS594 de Groupe Régis Côté

5.3. Aménagement du Parc du Bout d'en Bas – Paiement de la facture numéro 2025-018 d'Atelier Vagabond

5.4. Aménagement du Parc du Bout d'en Bas – Achat d'un compteur de visiteurs

5.5. Monument Jacques-Cartier – Désignation d'un membre du conseil municipal pour siéger sur le comité de travail

6. Loisirs et culture

6.1. Camp de jour municipal – Intention de continuer le partenariat avec Camp Le Manoir

6.2. Tourisme Charlevoix – Renouvellement de l'adhésion annuelle

6.3. Terrain de jeux de l'Islet – Parcours de jeux d'eau, module de jeux et bloc sanitaire – Mandat à Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée pour surveillance environnementale durant les travaux d'excavation des jeux

6.4. Terrain de jeux de l'Islet – Parcours de jeux d'eau, module de jeux et bloc sanitaire – Adoption du devis d'appel d'offres pour l'installation des jeux d'eau et du module de jeux

6.5. Terrain de jeux de l'Islet – Parcours de jeux d'eau, module de jeux et bloc sanitaire – Adoption du devis d'appel d'offres pour la réfection du bloc sanitaire

7. Dépôt des rapports, comptes rendus et documents divers

8. Varia

9. Rencontres et représentations

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

Adoptée

2025-11-465 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal séance tenante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025.

Adoptée

2025-11-466 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 octobre 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 octobre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal séance tenante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 octobre 2025.

Adoptée

2025-11-467 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer du mois d’octobre 2025

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’approuver la liste des comptes payés et à payer du mois d’octobre 2025, totalisant la somme de 364 833.19 \$.

COMPTES PAYÉS OCTOBRE 2025	
Masse salariale	25 435.67 \$
Christyan Dufour, salaire maire octobre 2025	1 286.10 \$
Bernard Boudreault, salaire de conseiller octobre 2025	547.99 \$
Doris Moisan, salaire de conseiller octobre 2025	547.21 \$
Kathleen Normand, salaire de conseillère octobre 2025	419.99 \$
Patrice Harvey, salaire de conseiller octobre 2025	637.99 \$
Noëlle-Ange Harvey, salaire de conseillère octobre 2025	507.99 \$
Martine Harvey, salaire de conseillère octobre 2025	527.99 \$
Desjardins (RVER) octobre 2025	2 788.43 \$
Revenu Canada (remises d'octobre 2025)	5 369.01 \$
Revenu Québec (remises d'octobre 2025)	12 602.65 \$
Bell Canada	65.45 \$
Bell Mobilité	207.16 \$
Broderie RB	531.56 \$
Boulianne Charpentier Architectes (honoraires bloc sanitaire terrain de jeux Islet)	5 978.70 \$
Christyan Dufour (remboursement frais de cellulaire 40 \$/mois x 12 mois)	480.00 \$
Club de Motoneiges de l'IAC	500.00 \$
Coopérative de Câblodistribution de l'Ile-aux-Coudres	105.37 \$
DA.RE.L Excavation inc (pavage ch. Pedneault, Tremblay et Ruisseau-Rouge)	14 309.79 \$
Entrepreneur F. Bouchard inc (enlèvement asphalte terrain de jeux Islet)	5 473.96 \$
FQM assurances inc	102 140.63 \$
Girard-Hébert Inc. (honoraires prof. ingénierie installation jeux d'eau Islet)	7 933.28 \$
G.Perron Excavation (ponceau ch. Ruisseau-Rouge)	4 221.33 \$
GO RH inc.(Révision convention et structure salariale + recrutement opérateur)	3 614.27 \$
Groupe Régis Côté Inc (honoraires prof. archi. bâtiment et tour Bout d'en Bas)	3 449.25 \$
Hydro-Québec	4 703.76 \$
Josiane Perron (remboursement activité de loisir pour enfant - Alexandre Roy)	50.00 \$
Laboratoires d'expertises de Québec Ltée (étude de sol terrain de jeux Islet)	10 376.49 \$
Marie-Josée Deschênes, architecte inc (Mise à jour audit technique Moulins)	2 299.50 \$
MJS inc. (plan de service mensuel, antivirus, sauvegarde, etc.)	1 387.11 \$
Nvira-environnement inc. (projets Signature et PRIMA)	9 567.07 \$
Pamela Harvey (remboursement frais de cellulaire 40\$/mois x 12 mois)	480.00 \$
Picard et Picard arpenteurs-géomètres (plan topographique Parc Bout d'en Bas)	3 742.44 \$
Pétro-Canada	983.46 \$
Pétrole Irving	600.36 \$
Purolator	226.26 \$

Raymond Chabot Grant Thornton	2 296.63 \$
Secuor inc (prélèvement)	83.88 \$
Solution DE multiservices	1 229.94 \$
Sonic Énergies	2 553.80 \$
Tessier Récréo-Parc (Composantes jeux d'eau pour terrain de jeux Islet)	56 948.27 \$
Tourisme Isle-aux-Coudres (remboursement festivités du 490e + commandites)	7 921.30 \$
Visa Desjardins	2 407.03 \$
Yolande Harvey (Remboursement frais reliés au projet Mémoires de Femmes)	5 165.61 \$
SOUS-TOTAL :	312 704.68 \$
COMPTES PAYÉS RÉSEAU D'AQUEDUC	
Bell Canada	66.88 \$
Hydro-Experts (formation firme externe pour l'opération de nos installations)	2 543.25 \$
Hydro-Québec	7 404.66 \$
Ministre des Finances du Québec (obtention de cartes d'apprenti)	399.00 \$
Tetra Tech QI Inc (plan de geation des actifs en eau (PGA-Eau))	18 711.10 \$
SOUS-TOTAL :	29 058.01 \$
COMPTES À PAYER	
Alimentation Wilfrid Boudreault	118.86 \$
Association des camps du Québec (adhésion 2025-2026)	226.50 \$
Atelier Ziz-Zag (vêtements nouvel employé)	585.20 \$
Boudreault Jordan (remboursement activité de loisirs enfant - Loïc Boudreault)	50.00 \$
Boulangerie Bouchard (dîner avec député)	195.56 \$
Bureauthèque PRO Inc.	786.99 \$
Christian Dufour (frais de transport rencontre à Québec et Malbaie)	250.30 \$
Éditions Nordiques (Avis public dépôt rôle d'évaluation 2026-2027-2028)	206.96 \$
Énergie et Ressources naturelles (avis de mutation)	30.00 \$
Latypo agence créative (Impression des bulletins de vote élections municipales) générales)	1 014.08 \$
Les formulaires Ducharmes Inc. (Matériel pour élections)	596.19 \$
Librairie Baie St-Paul (remboursement)	(26.20 \$)
Morency, société d'avocats (représentations Cour municipale)	359.15 \$
MRC de Charlevoix (licence ULTIMA (logiciel gestion archives - prélèvement)	748.91 \$
MRC de Côte de Beaupré (Déficit Cour municipale)	547.81 \$
Novexco inc. (Matériel de bureau)	169.64 \$
Protection incendie PC inc. (inspection air pack, test hydrostatique et recharge)	905.95 \$
Quincaillerie et Garage Ovilva Dufour Inc.	465.99 \$
Quincaillerie Gilles Jean	2 823.39 \$
Sani Charlevoix Inc. (toilettes chimiques voie d'attente STQ et Bout d'en Bas)	1 609.64 \$
Secuor (inspection annuelle des bâtiments - système d'alarme)	2 687.01 \$
Solution DE Multiservices (pièces génératrice hôtel de ville + temps pépîne + tonte bords chemins + pneus d'hiver camion voirie)	2 360.59 \$
SOUS-TOTAL :	16 712.52 \$

COMPTES À PAYER RÉSEAU AQUEDUC ET EGOUT	
Automatisation JRT inc (forfait IOT juillet à décembre 2025 + plan de support et mise à jour annuelle)	2 667.42 \$
Eurofins	1 281.97 \$
G. Perron Excavation (lit de séchage)	603.62 \$
MJS inc. (Activation Microsoft Office pour ordinateur usine traitement eau)	401.26 \$
Transport RJ Tremblay Inc	173.77 \$
SOUS-TOTAL :	5 128.04 \$
	363 603.25 \$

Adoptée

2025-11-468 FQM Assurance – Adoption et dépôt des modifications 3, 6 et 7 de la police numéro MMQP-03-016023

Il est proposé par la conseillère Martine Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter les modifications numéros 3, 6 et 7 de la police d’assurance numéro MMQP-03-01623 et d’autoriser le paiement des factures 21547, 21724 et 21889, aux montants respectifs de 6 408.00 \$, 540.00 \$ et (3 143.00 \$) plus la taxe sur la prime de 9 %. Par la présente, ces dépenses et leur paiement sont autorisés.

Adoptée

2025-11-469 Conseil municipal – Création de courriels pour chaque poste de conseiller

Il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents de mandater MJS Inc. afin de créer un courriel municipal pour chacun des conseillers municipaux, le tout au coût de 16.00 \$ par mois par courriel, tel qu’il appert de l’offre de services de MJS Inc. portant le numéro AAAQ4180. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2025-11-470 Conseil municipal – Inscription des élus aux formations « Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d’ élu » et « Éthique et déontologie »

Il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’inscrire tous les membres du conseil municipal aux formations obligatoires « Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d’ élu » et « Éthique et déontologie » au coût de 299.00 \$ par élu. Par la présente, les dépenses ainsi que leur paiement sont autorisés.

Adoptée

2025-11-471 Comité santé et sécurité-Bonification des résolutions 2023-09-249 et 2024-03-076 concernant la composition du comité

CONSIDÉRANT QUE les résolutions numéros 2023-09-249 et 2024-03-076 concernant la composition du comité santé et sécurité au travail de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs personnes sont présentement absentes en raison de congés divers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers présents de nommer Éric Boudreault, en

remplacement de Luis Dufour, et Josiane Perron, en remplacement de Roxane Pedneault.

Adoptée

2025-11-472 Demande de radiation des intérêts accumulés sur les factures impayées concernant les matricules 1147-48-6469 et 1147-58-1541

Il est proposé par la conseillère Martine Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser cette demande de radiation d'intérêts.

Adoptée

2025-11-473 PG Solutions – Renouvellement des contrats pour l'année 2026

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler les contrats que détient la municipalité avec PG Solutions (système comptable) et d'autoriser le paiement des factures numéros CESA62318, CESA62968, CESA63103, respectivement aux montants de 11 627.00 \$, 616.00 \$ et 2 650.00 \$ plus taxes. Par la présente, ces dépenses et leur paiement sont autorisés à même le budget 2026.

Adoptée

2025-11-474 Mouvement Action-Chômage de Charlevoix – Adhésion annuelle

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion de la municipalité auprès de Mouvement Action-Chômage de Charlevoix, pour l'année 2026, au coût de 50.00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés à même le budget 2026.

Adoptée

2025-11-475 Chorale Les voix du large – Demande de soutien financier pour le spectacle de Noël au profit de la Paroisse de St-François d'Assise (communauté St-Louis)

Il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une commandite de 100.00 \$ en plus des photocopies en faveur de la Paroisse de St-François d'Assise (communauté de Saint-Louis) pour le concert de Noël organisé la chorale *Les voix du large* qui aura lieu le 30 novembre prochain à l'église de St-Louis. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2025-11-476 Association des Plus Beaux Villages du Québec (APBVQ) – Adhésion

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Plus Beaux Villages du Québec (APBVQ) a recommandé favorablement la candidature de l'Isle-aux-Coudres pour devenir membre de ce regroupement;

CONSIDÉRANT QUE le fait de faire partie de cette association offre plusieurs avantages à la municipalité, dont celle d'avoir une visibilité tant sur le plan local qu'international;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Martine Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer à l'Association des Plus Beaux Villages du Québec (APBVQ), et ce, au coût de 1 237.00 \$ pour l'année 2026. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés à même le budget 2026.

Adoptée

2025-11-477 Croix-Rouge canadienne – Contribution financière pour aider les victimes d'incendies résidentiels

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement pour la somme de 75.00 \$ à la Croix-Rouge canadienne pour aider les victimes d'incendies criminels. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2025-11-478 Maison La Montée – Renouvellement de l'engagement de la municipalité au mouvement « *Municipalités alliées contre la violence conjugale* »

CONSIDÉRANT QUE, depuis 1985, la mission de La Maison La Montée est de venir en aide et d'offrir un hébergement sécuritaire, confidentiel et gratuit aux femmes victimes de violence conjugale ainsi qu'à leurs enfants;

CONSIDÉRANT QUE chaque année, La Maison La Montée aide de nombreuses femmes et enfants à fuir des situations de violence conjugale et leur offre en environnement accueillant et sécuritaire pour se reconstruire mais qu'en raison de la hausse des demandes en hébergement et en services externes, il est de plus en plus difficile de répondre à la demande;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2016, la municipalité fait partie des « *Municipalités alliées contre la violence conjugale* », tout comme 700 autres municipalités du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réitérer l'engagement de la municipalité à faire partie des « *Municipalités alliées contre la violence conjugale* » et d'appuyer les efforts déployés par La Maison La Montée afin de sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale et de demander au gouvernement provincial un financement soutenu et suffisant pour répondre aux besoins grandissants.

Adoptée

2025-11-479 Défi OSEntreprendre Capitale-Nationale – Contribution financière

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement à la 28^e édition du Défi OSEntreprendre pour la somme de 250.00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2025-11-480 Hockey mineur Charlevoix – Demande de commandite pour les Rorquais de Charlevoix M13-A2

Il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de commandite faite par Hockey mineur Charlevoix M13-A2, et ce, en raison des programmes de subventions mis à la disposition des parents par la municipalité.

Adoptée

2025-11-481 CALACS de Charlevoix – Engagement symbolique contre les violences faites aux femmes

CONSIDÉRANT QUE la Table de concertation en violence conjugale organise cette année une activité symbolique et mobilisatrice : 12 municipalités en 12 jours, du 25 novembre au 6 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'activité se déroulera à L'Isle-aux-Coudres le 4 décembre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer cette démarche en signant un engagement symbolique contre la violence faite aux femmes.

Adoptée

2025-11-482 Postes Canada – « Ne touchez pas à mon bureau de poste, les compressions doivent cesser »

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a annoncé des compressions draconiennes pour notre service postal public, supprimant de bons emplois, mettant fin à la livraison à domicile et au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, et modifiant les normes de livraison du courrier;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a pris cette décision sans consultations publiques sérieuses et de manière unilatérale avant l'examen du mandat de la Société canadienne des postes planifié du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026, ce qui prive de leur voix à ce chapitre les personnes qui seront les plus affectées;

CONSIDÉRANT QU'au cours des prochaines années, des milliers d'emplois seront supprimés à l'échelle du service postal et que quatre millions de foyers n'auront plus de livraison à domicile;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture des bureaux de poste conduira à l'érosion ou à la disparition des services fournis dans de nombreuses collectivités;

CONSIDÉRANT QUE ces compressions nuisent spécialement aux personnes âgées ou ayant une incapacité;

CONSIDÉRANT QU'il est vital que le gouvernement et que l'examen de mandat tienne compte du point de vue des municipalités sur les enjeux clés comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du *Protocole du service postal canadien*, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison quotidienne, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison d'aliments, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible, assurant ainsi le maintien des bons emplois dans les collectivités et l'autonomie financière de Postes Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-André Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres écrive au ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Joël Lightbound, afin qu'il prenne les mesures suivantes :

- l'arrêt immédiat des compressions de services en les remplaçant par d'autres façons d'augmenter les services et les revenus dans d'autres secteurs d'activité, comme nous l'avons mentionné plus haut;
- le report de l'examen du mandat de Postes Canada tant et aussi longtemps que ses activités ne se seront pas stabilisées;

- la tenue de l'examen de Postes Canada et du *Protocole du service postal canadien* de manière transparente, publique et approfondie, et que cet examen comprenne des audiences publiques auxquelles participeront toutes les parties prenantes, dans toutes les régions du Canada.

Adoptée

2025-11-483 Coopérative de Câblodistribution de l'Île-aux-Coudres – Désignation d'un représentant pour l'Assemblée générale extraordinaire

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner monsieur Patrice Harvey, conseiller, afin de représenter la municipalité et d'agir pour et en son nom lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la Coopérative de Câblodistribution de l'Île-aux-Coudres qui aura lieu le 20 novembre prochain et qui portera sur son avenir.

Adoptée

2025-11-484 Mouvement Santé mentale Québec – Appui à la campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2026-2027

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2026-2027 de Mouvement Santé mentale Québec, et ce, afin qu'elle puisse recevoir le financement auquel elle s'attend du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Adoptée

2025-11-485 Service incendie – Modification de la composition du comité de santé et sécurité au travail

CONSIDÉRANT QUE monsieur Samuel Boudreault n'est plus apprenti et que monsieur Samuel Auclair, apprenti-pompier, a démontré son intérêt à faire partie du comité santé et sécurité au travail du service incendie;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jonathan Matthews a peu de disponibilité pour faire partie de ce comité mais désire y demeurer à titre de consultant;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Samuel Boudreault, a démontré son intérêt à demeurer au sein de ce comité, à titre de pompier;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jérôme Desgagné est intéressé à faire partie de ce comité, à titre de lieutenant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-André Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur Samuel Auclair, apprenti pompier, monsieur Samuel Boudreault, pompier, et monsieur Jérôme Desgagnés, adjoint directeur, à joindre le comité santé et sécurité au travail du service incendie afin de rejoindre monsieur Éric Dufour, directeur et monsieur Gabriel Harvey, officier, et monsieur Jonathan Matthews, à titre de consultant.

Adoptée

2025-11-486 Société des traversiers du Québec – Demande à l'effet que le N.M. Radisson ne soit plus attitré à la Traverse L'Isle-aux-Coudres – Saint-Joseph-de-la-Rive

CONSIDÉRANT QUE le N.M. Radisson n'est plus en mesure de transporter des véhicule lourds et véhicules récréatifs;

CONSIDÉRANT QUE le N.M. Radisson ne peut transporter que des véhicules légers;

CONSIDÉRANT QUE l'attente des camions de livraison génère des coûts de transport additionnels qui sont rechargés aux entreprises consommateurs, ce qui nuit grandement à la vitalité socio-économique de notre territoire;

CONSIDÉRANT QU'affecter le N.M. Radisson à L'Isle-aux-Coudres nuirait également grandement à l'industrie touristique dû au fait qu'il ne peut transporter ni les véhicules récréatifs ni les autobus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Martine Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander que le N.M. Radisson ne soit plus affecté à la Traverse L'Isle-aux-Coudres – Saint-Joseph-de-la-Rive puisqu'il n'est plus adapté pour adéquatement L'Isle-aux-Coudres et que la présente résolution vienne compléter la résolution numéro 2025-10-453 qui a été adoptée lors de la séance ordinaire du 2 octobre dernier et qui vous a récemment été transmise.

Adoptée

2025-11-487 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Sous-volet PPA (Dossier EKA36946) – Reddition de compte

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence muni cipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller la conseillère Kathleen Normand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de L'Isle-aux-Coudres approuve les dépenses d'un montant de 32 944.41 \$ taxes incluses (30 082.64 \$ taxes nettes) relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire AF13 conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

2025-11-488 Borne de recharge électrique – Annulation de la résolution 2025-09-387

Il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renoncer à la subvention qui a été attribuée à la municipalité par Propulsion Québec puisque la municipalité ne pourra effectuer les travaux avant le 31 mars 2026 et, en conséquence, d'annuler la résolution numéro 2025-09-387.

Adoptée

2025-11-489 Aqueduc et égout – Mandat à MJS pour l'augmentation de la mémoire vive de l'ordinateur de l'usine de traitement de l'eau potable

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater MJS Inc. afin d'augmenter la mémoire vive de l'ordinateur située à l'usine de traitement de l'eau potable, et ce, en y ajoutant 16GB DDR4, réer un courriel municipal pour chacun des conseillers municipaux, le tout au coût de 179.99 \$ plus taxes (188.97 \$ taxes nettes), tel qu'il appert de l'offre de services de MJS Inc. portant le numéro AAAQ4196. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2025-11-490 Aqueduc et égout – Achat de pneus d'hiver pour le camion Dodge RAM 1500

Il est proposé par la conseillère Martine Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter des pneus d'hiver pour le camion Dodge RAM 1500, auprès de Solution DÉ Multiservices, au coût de 1 121.51 \$ plus taxes (1 177.44 \$ taxes nettes) pose, balancement et taxes inclus (soumission #1727). Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2025-11-491 Adoption du plan de renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a confié à Tetra Tech QI inc. le mandat de réaliser le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts et des chaussées;

CONSIDÉRANT QUE ce plan d'intervention est admissible au programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028;

CONSIDÉRANT QUE Tetra Tech QI inc. a réalisé ledit plan d'intervention – Révision 01 – Octobre 2025 à la satisfaction de la municipalité et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc-André Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres accepte et adopte la révision 01 du plan d'intervention d'octobre 2025 préparé par Tetra Tech QI inc. et demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation l'approbation du document.

Adoptée

2025-11-492 Aménagement du Parc du Bout d'en Bas – Mandat à Groupe Régis Côté Inc. pour accompagnement professionnel concernant une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs

CONSIDÉRANT QU'un observatoire est prévue au Parc du bout d'en Bas;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'un observatoire n'est pas une construction exemptée du *Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles* ni du *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement*;

CONSIDÉRANT QU'une demande de certificat d'autorisation doit être produite au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs et que, pour ce faire, Groupe Régis Côté a déposé une offre de services professionnels pour accompagnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un mandat de services professionnels à Groupe Régis Côté Inc. concernant l'accompagnement nécessaire pour le dépôt au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs d'une demande de certificat d'autorisation relativement à la construction d'un observatoire sur le site, le tout selon l'offre de services professionnels datée du 10 novembre 2025, au montant de 15 000.00 \$ plus taxes (15 748.13 \$ taxes nettes) . Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Adoptée

2025-11-493 Aménagement du Parc du Bout d'en Bas – Paiement de la facture numéro REGIS594 de Groupe Régis Côté Inc.

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture de Groupe Régis Côté Inc. datée du 31 octobre 2025 et portant le numéro REGIS594, au montant de 4 350.00 \$ plus taxes (4 566.96 \$ taxes nettes), laquelle porte sur l'avancement des plans et devis définitifs.

Adoptée

2025-11-494 Aménagement du Parc du Bout d'en Bas – Paiement de la facture numéro 2025-018 d'Atelier Vagabond

Il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture d'Atelier Vagabond datée du 6 novembre 2025 et portant le numéro 2025-018, au montant de 2 940.00 \$ plus taxes (3 086.63 \$ taxes nettes), laquelle porte sur les plans et devis relatifs au stationnement, le design du mobilier urbain et des suivis de chantier.

Adoptée

2025-11-495 Aménagement du Parc du Bout d'en Bas – Achat d'un compteur de visiteurs

CONSIDÉRANT QU'un des partenaires financiers du projet demande d'atteindre des cibles de fréquentation du parc;

CONSIDÉRANT la proposition reçue de Réseau Plein Air Québec concernant l'achat d'un compteur bidirectionnel usagé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a loué ce type de compteur pendant quelques semaines cet été et en a été satisfaite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Martine Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter un compteur de visiteurs auprès de Réseau Plein Air Québec pour la somme de 2 140.00 \$ plus taxes (2 246.73 \$ taxes nettes). Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés (projet BOUT01).

Adoptée

2025-11-496 Monument Jacques-Cartier – Désignation d'un membre du conseil municipal pour siéger sur le comité de travail

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution 2025-09-395 afin que trois élus municipaux composent le comité mis en place concernant le démantèlement du monument Jacques-Cartier et de nommer madame Martine Harvey, conseillère au poste 3, monsieur Patrice Harvey, conseiller au poste 4, et madame Noëlle-Ange Harvey, conseillère au poste 6, afin de siéger sur ce comité de travail et de déposer, sous la cote 703-104-2326, le compte-rendu de la rencontre qui a eu lieu avec les représentants de Parcs Canada le 27 octobre dernier, à laquelle ont assisté monsieur le maire et madame Noëlle-Ange Harvey, conseillère.

Adoptée

2025-11-497 Camp de jour municipal – Intention de continuer le partenariat avec Camp Le Manoir

Il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité confirme son intention de continuer son partenariat avec Camp Le Manoir concernant la délégation de l'organisation et de la gestion de son camp de jour municipal pour l'été 2026.

Adoptée

2025-11-498 Tourisme Charlevoix – Renouvellement de l'adhésion annuelle

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion annuelle de la municipalité auprès de Tourisme Charlevoix, au coût de 3 794.00 \$ plus taxes pour l'année 2026. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés à même le budget 2026.

Adoptée

2025-11-499 Terrain de jeux de l'Islet – Parcours de jeux d'eau, module de jeux et bloc sanitaire – Mandat à Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée pour surveillance environnementale durant les travaux d'excavation des jeux

CONSIDÉRANT QUE des sols se situant dans la plage A-B du *Guide d'intervention* du ministère de l'environnement, de la Lutte contre les conditions climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) se trouvent à l'endroit où le sol devra être excavé pour l'implantation des jeux d'eau et du module de jeux au terrain de jeux de l'Islet et que ce type de sol doivent être gérés selon la *Grille de gestion des sols excavés*, au *Règlement sur le stockage et les centres de transfert de sols contaminés* et au *Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés*;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels reçue, par courriel, de Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée, le 4 novembre 2025, concernant la surveillance environnementale pour la disposition des sols A-B;

CONSIDÉRANT QUE, pour limiter les coûts de transport de ces sols A-B, ceux demeureront sur le site du terrain de jeux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée afin d'effectuer la surveillance environnementale lors des travaux d'excavation pour l'installation des jeux d'eau et du module de jeux au terrain de jeux de l'Islet, et ce, selon l'offre de services professionnels du 4 novembre, aux taux horaires suivants : 100.00 \$ pour le technicien en environnement, 140.00 \$ pour l'ingénieur, 0.80\$/km pour le déplacement, 300.00 \$ par jour pour l'hébergement et repas.

Adoptée

2025-11-500 Terrain de jeux de l'Islet-Parcours de jeux d'eau, module de jeux et bloc sanitaire-Adoption du devis d'appel d'offres pour l'installation des jeux d'eau et du module de jeux

Il est proposé par le conseiller Patrice Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le devis d'appel pour l'installation des jeux d'eau et du module de jeux du terrain de jeux de l'Islet portant le numéro 2025-001 qui a été préparé conjointement par Tremblay Bois avocats, Girard-Hébert Inc. ingénieurs et l'administration municipale et de publier ce dernier conformément aux règles prescrites.

Adoptée

2025-11-501 Terrain de jeux de l'Islet- Parcours de jeux d'eau, module de jeux et bloc sanitaire-Adoption du devis d'appel d'offres pour la rédaction du bloc sanitaire

Il est proposé par le conseiller Bernard Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le devis d'appel pour la réfection du bloc sanitaire au terrain de jeux de l'Islet portant le numéro 2025-002 qui a été préparé conjointement par Tremblay Bois avocats, Charpentier Boulianne Architectes et l'administration municipale et de publier ce dernier conformément aux règles prescrites.

Adoptée

2025-11-502 Dépôt de rapports, comptes rendus et documents divers

Il est proposé par la conseillère Martine Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer les documents ci-après énumérés aux archives de la municipalité :

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Direction de la fiscalité foncière : Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière (Exercice financier 2026), sous la cote _____ ;
- Conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, les membres du conseil municipal ci-après nommés déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires qui seront archivées sous la cote 107-180-111, à savoir :
 - Monsieur Christyan Dufour, maire;
 - Monsieur Bernard Boudreault, conseiller au poste 2;
 - Madame Martine Harvey, conseillère au poste 3;
 - Monsieur Patrice Harvey, conseiller au poste 4;
 - Madame Kathleen Normand, conseillère au poste 5.

Adoptée

2025-11-503 Mention de félicitations

Il est proposé par la conseillère Kathleen Normand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de féliciter Tourisme Isle-aux-Coudres pour le bénéfice de 23 400 \$ récolté à lors de l'édition 2025 de son encan chinois.

Adoptée

Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant achevé, la présidente déclare la clôture de l'assemblée. Il est 20 h 49.

Christyan Dufour, maire

Pamela Harvey, notaire, DMA
Directrice générale et greffière
trésorière

Attestation du maire

Je, Christyan Dufour, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.

Christyan Dufour, maire

Approbation du procès-verbal

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 8 décembre 2025. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.